VF
NAC
544:29C
HARVARD LAND. ARCH. &
REGIONAL PLANNING LIB.

par jean cimon

# urbanisme et citoyens

10 cents

association canadienne d'urbanisme

## *Milieu physique et milieu humain*

A la *topographie physique* d'une ville, se superpose la *topographie sociale* et l'urbanisme doit saisir et harmoniser ces deux réalités.

La *topographie physique* urbaine exprime une notion géographique. Ce sont différents segments du territoire urbain ayant une fonction particulière: zones de l'industrie, du commerce de gros ou de détail, de l'administration publique, des hôtels et maisons de chambres, de l'habitation familiale, qui forment un organisme dynamique ayant ses lois propres. Par exemple, le commerce, les magasins spécialisés et les magasins de luxe tendent à se concentrer au centre de la ville, l'industrie aux points géographiques les plus favorables, créant souvent autour d'elle une agglomération d'habitations abritant ses employés. A mesure que la ville grandit, le centre se gonfle, refoulant constamment vers la périphérie les habitations familiales. Autour du centre se crée une zone de transition envahie par les pensions à bon marché, les garages et les activités commerciales du centre. Un plan d'urbanisme doit s'adapter à cette physiologie urbaine et en ordonner la croissance.

La *topographie sociale* urbaine exprime une notion sociologique. Ce sont les différents *groupes* d'individus caractérisés par des différences dans les standards de vie, le travail, les coutumes, la mentalité. Chaque groupe tend à l'unité sur un même point géographique de la ville. Cette dissociation des groupes sur des secteurs particuliers du territoire urbain forme le *quartier* qui s'approprie le statut social conféré au groupe qui l'habite. On dira par exemple: "un quartier *snob*" ou "un quartier *chic*", indiquant bien par là que le groupe confère une valeur sociale à un segment de territoire donné. Au Canada français, cette notion de quartier correspond



assez bien au territoire paroissial. Cette topographie sociale présente parfois un caractère géographique: ainsi les groupes ou classes sociales dominantes occupent les points de plus haute altitude du territoire urbain. Ce phénomène est reconnaissable à Montréal, Québec et Chicoutimi. Ces quartiers que l'on retrouve plus ou moins caractérisés dans toutes les villes, tendent à une vie autonome et ont des problèmes particuliers. L'urbanisme doit travailler à réaliser l'unité à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers, en créant des conditions de vie qui assurent le bien-être physique et enrichissent les contacts entre les individus et les groupes. Nous verrons plus loin qu'une judicieuse utilisation du sol et un agencement fonctionnel des institutions sociales tendent précisément à assurer le bien-être des groupes.

## *Etude du dossier urbain*

C'est la tâche des urbanistes d'exprimer cette connaissance du milieu urbain (physique et humain) par des cartes, graphiques, etc., qui forment la documentation de base à tout plan d'urbanisme et une aide visuelle nécessaire à l'interprétation et à l'analyse de ce dossier urbain. Carte topographique et carte du réseau des voies de communication; carte très détaillée montrant l'utilisation de chaque terrain et la destination de chaque immeuble (land use map); carte indiquant la valeur des terrains (land value map); carte illustrant la densité de la population, etc.; pour faciliter la lecture et l'étude de ces cartes, on emploie différentes couleurs conventionnelles qui représentent la destination, la valeur, etc. des immeubles et terrains ainsi colorés. Toutes ces *données physiques* une fois classifiées, cartographiées et analysées *par des experts en la matière*, il s'agit de les coordonner avec ce que j'appellerais les données humaines (i.e.

revenu moyen et grandeur des familles avec leurs besoins correspondants en matière d'habitation, d'éducation et de récréation, organisation paroissiale, topographies sociales, etc.), pour obtenir une image totale de la ville, avant d'entreprendre le travail de réaménagement et d'aménagement futur. C'est à ce stage surtout, que les citoyens devraient rencontrer les urbanistes afin d'exposer leurs griefs, leurs besoins et leurs désirs. Un plan d'urbanisme profitera grandement de l'expérience vécue des citoyens. Il appartient ainsi aux citoyens de protéger et de favoriser l'épanouissement des valeurs humaines, de s'inquiéter de la *partie éthique de l'urbanisme.*

## *Besoins de l'homme*

On sait que l'homme éprouve des besoins fondamentaux, dont la privation engendre un malaise plus ou moins grand dans l'individu et dans la société. Nommons ces besoins *affection, sécurité, récréation* et *considération:* voilà ce que j'appellerais le climat nécessaire à l'épanouissement normal de la personne humaine. Ces besoins sont tellement nécessaires et permanents à l'homme, qu'ils ont donné naissance à des institutions sociales que nous connaissons bien. La première est la plus importante de ces institutions, c'est la famille. Au



temps de l'entreprise familiale, la famille satisfaisait les quatre besoins fondamentaux de l'homme. La révolution industrielle marqua l'avènement généralisé de la vie urbaine, du salaire et d'une division du travail de plus en plus prononcée; de nouvelles institutions sociales se spécialisèrent dans l'accomplissement de certaines fonctions autrefois remplies par la famille. Ainsi surgirent la paroisse, l'école et le centre récréatif, la banque et la compagnie d'assurance, la coopérative et l'union ouvrière. L'urbanisme favorise l'épanouissement de ces institutions sociales et les intègre dans le plan général d'aménagement de la ville.

## *Urbanisme et Art urbain*

Nous sommes loin de cette conception encore trop répandue qui restreint l'urbanisme à une question d'embellissement et de règlements de circulation. "Il ne faut point confondre", écrit Gaston Bardet, "les grandes réalisations d'*Art Urbain*, ayant magistralement résolu des problèmes qui n'étaient ni de la même échelle, ni de la même complexité, ni de la même substance que les nôtres, avec les solutions d'Urbanisme, aujourd'hui nécessaires. Aussi doit-on se garder de présenter l'urbanisme de l'extérieur, c'est-à-dire en n'étudiant que les formes géométriques ou le manteau architectural que l'Art Urbain a successivement empruntés."

L'urbanisme qui nous occupe ici, c'est l'utilisation du sol, l'aménagement de l'environnement en vue d'harmoniser les deux grandes réalités—milieu physique et milieu humain—décrites précédemment.

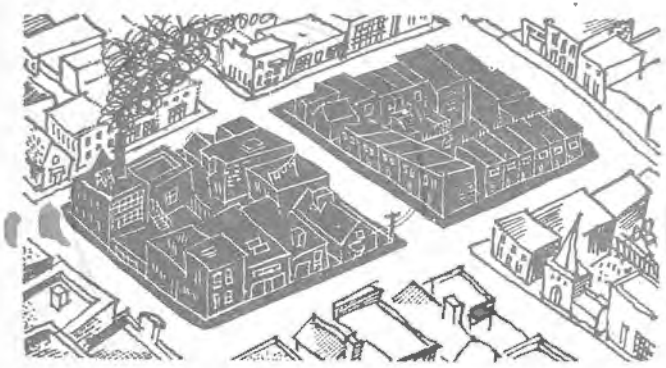

## *Urbanisme et habitation*

L'urbanisme s'inquiète du bonheur de l'homme en travaillant à réaliser l'harmonie des quatre fonctions principales du milieu urbain: habiter, travailler, circuler, se récréer. Par exemple, quelle relation y a-t-il entre l'urbanisme et l'habitation? L'urbanisme protège le placement financier dans l'habitation, il assure le calme, la sécurité et la beauté des quartiers d'habitation. L'urbanisme veut dire des règlements de construction et de lotissement qui protègent les quartiers d'habitation contre l'intrusion de tout immeuble susceptible de déprécier la valeur des propriétés avoisinantes. L'urbanisme veut dire l'agencement fonctionnel de l'industrie, du commerce et de l'habitation. Considérant le réseau des voies de circulation, il faut dissocier les grandes artères de circulation et les rues conduisant aux habitations. Les voies de pure circulation qui traversent la ville devraient passer à la périphérie des quartiers d'habitation afin d'en assurer le calme et la sécurité.



Pour les mêmes raisons de sécurité, d'utilité et de bien-être, les édifices publics (églises, écoles, hôpitaux, centres récréatifs, bibliothèques, etc.) devraient être situés sur des espaces libres et accessibles de l'intérieur des quartiers d'habitation.

## *Une ville sans plan directeur*

Que peut-il se produire quand une ville se développe sans plan directeur? Les constructeurs d'immeubles font une utilisation maximum du sol en vue d'un plus grand profit et l'entassement, l'absence d'espaces libres et la laideur qui en résultent, poussent les gens fortunés à émigrer en banlieue plus verdoyante, apportant leurs taxes municipales avec eux! Pour compenser cette perte de revenus, la municipalité doit augmenter le taux de la taxe, car les propriétés abandonnées par les nouveaux banlieusards se détériorent ou changent de destination. Mais l'assiette de l'impôt foncier est déjà élevée à cause de l'exploitation intense du sol urbain. Pour obtenir plus de revenus, tant chez les propriétaires que chez la municipalité, il devient nécessaire de subdiviser et de peupler le sol urbain davantage. Les taxes montent, les loyers montent et nombre de contribuables continuent d'émigrer en banlieue, laissant à la charge de ceux qui demeurent dans les limites de la municipalité, le coût entier des services publics. Afin de boucler leur budget, les municipalités prétendent avec raison à l'annexion de leurs banlieues, car la majorité des banlieusards jouissent gratuitement des avantages de la ville, y gagnant un salaire, y stationnant leurs voitures, etc., et ce, au détriment des contribuables de la ville, sur qui pèse la charge entière des services publics dispensés par la munici-

palité. Nous assistons ainsi à ce phénomène de la ville-monstre englobant ses banlieues qui s'enlaidissent bientôt et refoulant encore plus loin bon nombre de contribuables qu'elle cherchait à atteindre par l'annexion! Si ces contribuables qui ont fui la ville y trouvaient ce qu'ils cherchent en banlieue? Si un bon plan directeur rendait la ville aussi agréable à habiter que la banlieue? Voilà un sujet vital de réflexion et d'enquête pour chaque citoyen, dans son propre quartier.

## *Le plan directeur*

Le plan directeur d'aménagement s'inspire des conclusions de l'analyse du dossier urbain; ce plan comprend le réseau des voies de communications, les espaces libres et les réserves boisées pour l'établissement de quartiers d'habitation avec leurs parcs et terrains de jeux entourant les églises, écoles et autres édifices publics; le plan directeur désigne aussi les zones et les emplacements réservés à l'industrie et au commerce.

Un plan directeur s'occupe à la fois du présent et de l'avenir. Sans plan directeur, un conseil municipal s'expose à regretter plus tard ce qu'il décide aujourd'hui. Il est certain que l'application d'un plan directeur d'aménagement urbain est une affaire de longue haleine et une affaire dispendieuse. Mais si l'on considère ce qu'il en coûte de services publics pour maintenir des quartiers en voie de détérioration qui ne rapportent à peu près rien à la municipalité, si l'on considère qu'il est plus économique d'acheter aujourd'hui des terrains vacants plutôt que d'avoir à exproprier des pâtés de maisons dans quinze ans d'ici, parce qu'il sera alors vital



d'aérer, d'élargir les rues, de planter des arbres et d'ouvrir des parcs, si l'on considère les pertes de vie, le rendement affaibli des travailleurs dus aux mauvaises conditions de vie dans nos villes, l'on admettra volontiers que la mise en vigueur et le respect d'un bon plan directeur est un placement qui rapporte beaucoup sur une longue période d'années.

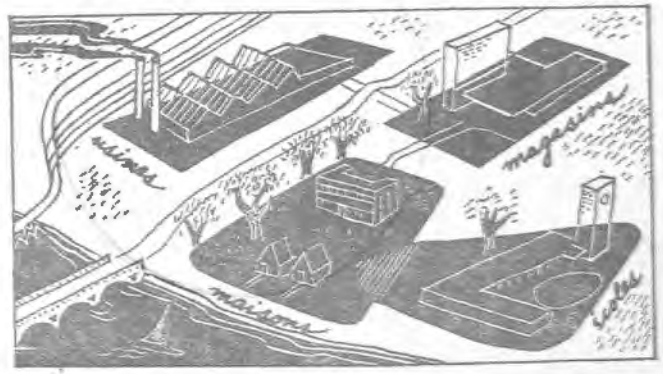


## *Importance du lotissement*

Le lotissement et l'utilisation du sol affectent quotidiennement le visage et la qualité des centres urbains et ont des répercussions importantes sur la salubrité, l'utilité, la beauté et la valeur immobilière d'une habitation urbaine.

La détérioration progressive d'un quartier d'habitation et la dépréciation de la valeur des propriétés sont bien souvent le résultat de l'absence de lotissement approprié.

Un grand pas vers l'hygiène urbanistique est déjà fait quand un règlement municipal exige des lots, dans un

secteur d'habitation, donné, d'une grandeur suffisante pour que les maisons isolées ou maisons de rapport y soient entourées d'air et de lumière et situées à une bonne distance de la rue. Si la topographie du terrain est irrégulière, nous sommes en présence d'un facteur de beauté qui permet de rompre avec la monotonie des lignes symétriques et de créer des perspectives intéressantes et on a tout intérêt à ce que la disposition des lots et des rues s'harmonise avec la nature des lieux. Il faut encourager la rue courbe et la rue en fer à cheval qui ont l'avantage d'être économiques parce qu'elles n'ont pas besoin d'être larges; ces rues ont aussi pour effet de décourager toute circulation étrangère au quartier, car il devient alors impossible pour les automobilistes de se servir de ces rues locales pour sauver du temps et raccourcir leur trajet. Avec le système généralisé des rues disposées en damier et qui se croisent partout, la sécurité et la tranquillité des rues d'habitation est continuellement menacée par ces véhicules qui ne font que traverser le quartier en vitesse. "La rue courbe est la rue de repos", disait Le Corbusier, elle plaît à l'oeil et donne au citadin une impression de bonheur et de sécurité.

## *Besoin d'espaces libres*

Mais un pas beaucoup plus important vers l'hygiène urbanistique est fait quand la municipalité prévoit des espaces libres et des terrains de jeux dans les quartiers futurs, quand elle songe à édifier ces services publics (parcs, terrains de jeux, écoles, magasins, etc.) en fonction de la sécurité et de l'agrément des piétons. Or nous avons une chance unique d'agir ainsi, sans entraves, car tout laisse prévoir un essor formidable de la construction urbaine au cours des prochaines années. Dans ces champs paisibles qui entourent nos villes surgiront bientôt des quartiers nouveaux et il n'en tient qu'à nous



de les aménager de la meilleure façon possible.

Le grand malheur de nos villes, c'est qu'on y a tué la nature, milieu normal de l'homme. Le citadin vit dans un univers de briques et de cheminées qui obscurcit le ciel, arrête le soleil à la ligne des toits, souille l'air pur et fait disparaître toute verdure. Un bon règlement de lotissement va de pair avec le souci de créer des espaces libres dans tous les quartiers. Ces espaces verts où le culte des arbres et des fleurs sera sacré seront les poumons nécessaires de nos quartiers anémiques.

L'urbanisme n'est pas une utopie: il y va de la bourse et du bien-être des contribuables. C'est précisément pour que les citoyens s'inquiètent de ce grave problème qui les touche tous et à la solution duquel tous peuvent collaborer, que notre association de citoyens a été fondée.

## *Raison d'être de l'Association Canadienne d'Urbanisme*

Tous les citoyens doivent participer à cette reconstruction sociale nécessaire qui ne saurait être qu'une oeuvre collective. On ne peut améliorer la condition humaine sans la collaboration de l'homme. En démocratie, l'urbanisme ne peut pas être *imposé*.

C'est pour répondre à ce besoin que des citoyens fondèrent en 1946 l'Association Canadienne d'Urbanisme qui a pour but de faciliter la compréhension de l'urbanisme et d'y gagner le concours de la population. L'A.C.U. est ainsi constituée, que les sections locales et les divisions provinciales peuvent voler de leurs propres ailes, tout en jouissant d'un échange de vues avec tout le pays sur leurs problèmes locaux d'urbanisme. Il en résulte aussi qu'une section locale qui aura une idée pertinente à promouvoir, pourra compter sur l'appui

d'une association nationale. Grâce au bulletin URBANISME (10 numéros par an) et autres publications éditées par l'office national de l'Association, nos membres se tiennent au courant des développements de l'urbanisme au Canada et à l'étranger. L'office national apporte également un appui matériel et financier aux groupements locaux de l'Association.

L'office national fait de *l'urbanisme parlé* et il appartient aux sections locales de faire de *l'urbanisme en acte.*

Le véritable travail de l'Association doit donc se faire sur le terrain. Dans le Québec, il existe 41 villes dont la population dépasse les 5,000 âmes. Ces 41 villes ont toutes des problèmes à résoudre, problèmes qui se rattachent directement ou indirectement à l'urbanisme. Ces problèmes ne seront pas adéquatement résolus sans la compréhension et la collaboration des citoyens.

Au Canada français, l'Association compte actuellement près de 200 membres qui se recrutent surtout à Montréal et à Québec. Il existe déjà des sections locales de l'Association à Montréal et à Québec et il serait nécessaire que les autres villes du Canada français possèdent de tels groupements locaux de citoyens qui jouent un rôle essentiel en alertant l'opinion locale sur les problèmes locaux d'urbanisme et en stimulant l'action du conseil municipal dans ce domaine. *Connaissance locale* du milieu et *initiative locale* constituent les fondements nécessaires si l'on veut atteindre le but.

Plusieurs municipalités sont déjà membres de soutien de l'Association canadienne d'Urbanisme et elles sont conscientes de l'utilité de ce mouvement. A quelques-reprises d'ailleurs, l'Association a plaidé la cause des municipalités auprès des autorités fédérales et provinciales. L'Association reconnaît que le problème de l'urbanisme au Canada est aussi un problème d'administration publique et qu'il dépend en grande partie de la solution du problème des relations entre les trois



pouvoirs *fédéral, provincial* et *municipal.* Il semble qu'on dépose de plus en plus sur les épaules des municipalités, le fardeau de résoudre les problèmes d'urbanisme, *mais nombre de membres de l'Association Canadienne d'Urbanisme sont d'avis que les municipalités ont besoin de pouvoirs plus étendus pour accomplir cette tâche dispendieuse.*

## *Organisation d'une section locale*

Existe-t-il des membres actifs de notre Association dans votre ville? Si oui, pourquoi ne pas former une section locale? Tous les membres actifs feront partie automatiquement de la section et il ne reste plus qu'à élire un bureau de direction. Si votre ville ne compte actuellement aucun membre actif, pourquoi ne prendriez-vous pas l'initiative d'en recruter vous-même?

Vous connaissez certainement des citoyens de votre ville qui ont de l'initiative et qui veulent travailler au progrès et au bien-être de leur milieu. Si possible, des citoyens représentant toutes les professions et tous les quartiers de la ville. Il s'agit de réunir ces gens et de les inviter à former une section locale de notre association, dont le rôle serait de souligner les problèmes d'urba-

nisme particuliers à leur ville et d'intéresser leurs concitoyens et leur conseil municipal à la solution de ces problèmes.

Invitez ensuite les gens que vous avez réunis à devenir, si ce n'est déjà fait, membres de notre Association, en leur montrant que les renseignements et l'assistance matérielle et morale qu'ils pourront en retirer, facilitera leur initiative. Votre section locale peut se composer aussi de représentants de l'hôtel-de-ville, des Chambres de Commerce et des différentes associations locales. La forme de votre groupement importe peu: ce qui importe, c'est qu'il existe dans chaque ville, un groupe de citoyens qui prennent l'initiative de créer un mouvement d'opinion locale en faveur de l'urbanisme en signalant des déficiences et des améliorations à apporter dans leur ville, en faisant les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes.

## *Rencontre des citoyens et des fonctionnaires municipaux*

Votre section locale pourrait organiser d'amicales discussions sur les problèmes locaux et inviter les fonctionnaires municipaux à y participer. Une foule de questions surgissent déjà à la première réunion: notre ville satisfait-elle aux besoins fondamentaux de tous ses habitants? Les conditions d'habitation, de travail, d'éducation, d'hygième et de récréation permettent-elles l'épanouissement normal d'une famille? S'il existe des taudis dans la ville, s'occupe-t-on de résoudre ce problème et par quels moyens? La ville manque-t-elle d'habitations? Une coopérative d'habitations serait-elle une solution au problème du logement? La ville pourrait-elle empêcher la spéculation sur les terrains, exproprier ou employer toute autre mesure susceptible de



faciliter la construction d'habitations destinées aux citoyens peu fortunés? La ville possède-elle des terrains vagues qui pourraient être lotis selon les meilleures données de l'urbanisme en vue de la construction de nouvelles habitations qui seraient louées ou vendues à prix modique?

Les enfants de la ville sont-ils pourvus suffisamment de parcs et de terrains de jeux où ils puissent jouer en toute sécurité? A-t-on prévu l'emplacement de parcs et de terrains de jeux pour servir les quartiers en voie de construction?

Les églises, les écoles et les hôpitaux sont-ils construits sur le trottoir d'une artère à circulation dense, avec tous les dangers et les inconvénients que cela représente pour les habitants? Le groupe ne pourrait-il pas faire pression auprès des autorités concernées afin que l'on tienne compte des principes de l'urbanisme dans le choix du site des futurs édifices publics?

Quels sont les projets de la Commission scolaire? La future école sera-t-elle construite sur un terrain assez vaste pour que les enfants puissent jouir des bienfaits de l'espace et du soleil? Tiendra-t-on compte des vents néfastes et des meilleures conditions d'ensoleillement dans le plan de cette future école? Cette école pourrait-elle être aménagée de façon à servir de centre récréatif et

culturel à l'usage des enfants et des adultes du quartier?

A-t-on prévu des sites industriels avantageux et facilement accessibles? Favorise-t-on la venue de nouvelles industries, en vue d'assurer le gagne-pain de tous les habitants de la ville?

Y a-t-il un problème de circulation, de stationnement? Quelle en est la cause? Comment résoudre ce problème de la manière la plus économique et la plus efficace?

Les commerçants, les industriels et les constructeurs de maisons sont-ils libres d'installer leurs immeubles n'importe où dans la ville?

Ne pourrait-on pas faire approuver par les électeurs de bons règlements municipaux de zonage, de lotissement ou de construction? Si de tels règlements existent déjà, sont-ils conçus en fonction d'un plan directeur d'aménagement qui devra nécessairement les intégrer afin d'en assurer l'harmonie et la permanence? Dans leur forme actuelle, ces règlements ont-ils force de loi? Protègent-ils tout le bien-être des citoyens, par exemple la valeur immobilière et la tranquillité des quartiers d'habitation? Y a-t-il des règlements maladroits qui favorisent les spéculateurs ou privent un quartier d'habitation de services essentiels comme la pharmacie, la banque, l'épicerie, etc.?

Enfin, notre ville possède-t-elle un plan directeur d'aménagement? Le groupe ne pourrait-il pas convaincre la population et le conseil municipal de la nécessité d'un tel plan? Sans plan directeur d'aménagement, on ne peut qu'apporter des solutions partielles et temporaires aux problèmes énumérés plus haut.

## *L'expérience des autres*

Comment d'autres villes ayant la même population que la nôtre ont-elles résolu des cas semblables? Les



publications de l'Association canadienne d'Urbanisme peuvent offrir au groupement local des renseignements utiles sur ce point et sur une foule de questions qui intéressent directement les citoyens. Par exemple, monsieur Charles Langlois décrit d'une façon détaillée et précise les rouages du comité d'urbanisme de la cité de Sillery; on y constate que l'activité bénévole des citoyens est essentielle au bon fonctionnement de ce comité d'urbanisme.

Cette fusion des connaissances et des expériences locales, jointe aux renseignements puisés dans les publications de l'Association, apporteront aux membres du groupe des données précieuses sur leur milieu. Les problèmes une fois posés clairement, le groupe sera amené naturellement à suggérer des solutions. Et comme l'idée mène à l'acte, le groupe fera bientôt de l'urbanisme une chose locale, une réalité vivante et quotidienne qui commande une action efficace et permanente.

## *Cercles d'étude et enquêtes*

En plus des cercles d'étude où l'expérience de citoyens dans plusieurs domaines aura été mise en commun, il sera utile d'organiser des enquêtes sur des problèmes locaux comme l'habitation, l'industrie et le commerce, la santé, les terrains de jeux, la circulation, etc. Si ces petites enquêtes sont conduites sérieusement, elles ne manqueront pas d'apporter des données précieuses sur les problèmes étudiés. Le résultat de ces enquêtes pourra fort bien s'exprimer par un mémoire publié dans les journaux locaux. Ces mémoires accompagnés de recommandations pratiques rendent des services appréciables à la municipalité intéressée, comme le démontrent des études du même genre entreprises par certaines Chambres de Commerce et qui ont exercé une influence

heureuse sur l'opinion publique et sur d'importantes décisions administratives.

Si le groupe est actif, il ne peut manquer de réunir tous les citoyens et toutes les associations de la ville qui ont quelque chose à dire sur une question aussi vitale que l'urbanisme. Réunir les données locales sur le sujet, coordonner les efforts des intitutions qui s'occupent déjà d'un problème particulier de l'urbanisme local, suggérer des solutions pratiques et les examiner avec le conseil municipal, voilà le rôle éminemment utile que peut accomplir un groupement local de l'Association Canadienne d'Urbanisme.

## *Une oeuvre de longue haleine*

Evidemment, les principes d'urbanisme ne sauraient être appliqués en un clin d'oeil dans une ville déjà construite, mais ils doivent être toujours présents à l'esprit du groupe, chaque fois que surgit une occasion de tendre vers l'idéal. Et ces occasions d'agir ainsi, il s'en présente fréquemment dans toutes nos municipalités. Ce peut être la mise en vente d'une vaste propriété privée située dans un quartier de population dense qui est dépourvu d'espaces libres; la ville ne pourrait-elle pas acheter cette propriété et la convertir en parc public? Ce peut être l'incendie qui détruit une église ou un édifice public mal situé, un pâté de taudis; on profitera de cette occasion pour ne plus répéter les erreurs du passé.

L'*initiative locale* se manifeste donc de mille et une façons suivant les circonstances et l'initiative collective des membres de notre association qui habitent la même ville. Les cercles d'étude, les réunions publiques et les résolutions formulées par le groupe ne manqueront pas de répercuter un écho bienfaisant dans la presse locale.



Mais il sera parfois difficile à une section locale d'exercer une action permanente et efficace avec le seul octroi versé par la division provinciale de l'Association. D'autre part, l'office national qui offre déjà des services gratuits à tous les membres, sous forme de publications, ne peut verser que de modestes octrois aux sections locales, par l'intermédiaire des divisions provinciales.

Le groupe local devra donc explorer si nécessaire, la possibilité d'obtenir une assistance financière des particuliers, des associations et du conseil municipal.

Une section locale de l'Association canadienne d'Urbanisme (A.C.U.) ne tardera pas à devenir dans la communauté une force compétente dont le conseil municipal ne manquera pas de tenir compte chaque fois qu'une décision importante devra être prise touchant l'urbanisme, parce qu'il se rendra compte que ce groupement de citoyens connaît bien les problèmes locaux.

## *L'exemple de la section de Québec*

La section de la ville de Québec de l'Association canadienne d'Urbanisme—l'un des groupements de citoyens les plus actifs au pays—peut servir de modèle aux citoyens désireux d'organiser un mouvement d'urbanisme dans leur municipalité. Quelques Québécois déjà gagnés à la cause de l'urbanisme, s'occupèrent d'abord de recruter des membres dans la ville et dans la région et en mai 1947, la section de Québec était fondée. La première initiative fut d'instituer un cours d'urbanisme en collaboration avec l'université Laval. Les inscriptions à ce cours, toutes payées, atteignirent le nombre de soixante et onze et les auditeurs se recrutaient dans les milieux les plus variés; on y comptait notamment des architectes, des arpenteurs-géomètres, des hommes d'af-

faires, des gérants de caisse populaire et des entrepreneurs. Monsieur Edouart Fiset, architecte-urbaniste et adjoint de monsieur Jacques Gréber à Ottawa, était chargé de ce cours.

La deuxième initiative majeure de la section de Québec fut l'organisation, en mars 1948, d'une Semaine d'urbanisme en collaboration avec la Cité de Sillery. A cette occasion, l'office nationale de l'A.C.U. accorda un octroi à la section de Québec. Cette initiative suscita un tel mouvement d'opinion en faveur de l'urbanisme qu'il se fonda bientôt des comités d'urbanisme dans les municipalités avoisinantes.

Des membres de la section de Québec publièrent aussi dans le bulletin français de l'Association, deux excellents articles qui avaient pour but d'inquiéter les Québécois sur des problèmes d'urbanisme particuliers à leur ville.

Depuis quelques mois, la section de Québec a entrepris une campagne dans les journaux locaux afin de convaincre les autorités municipales de la nécessité de créer une véritable Commission d'urbanisme. A cet effet, la section de Québec adressa une lettre ouverte au Comité Administratif de la Cité de Québec. Les démarches de notre section de Québec ont certainement influé sur l'expansion de la Commission d'urbanisme de Québec et sur la nomination d'un urbaniste désormais attaché à cette commission.

En décembre 1948, la section de Québec organisait la rencontre des maires de la région de Québec et d'un groupe de députés provinciaux, dans le but de leur parler d'urbanisme et de préparer le terrain à la réalisation



d'une commission métropolitaine et, si possible, d'une commission provinciale d'urbanisme ayant des pouvoirs légaux et financiers étendus. Libre de toute attache politique, une section locale de l'A.C.U. peut jouer un grand rôle en unissant toutes les énergies dispersées et en créant des occasions de rencontres et d'échanges de vues fructueux. Il est certain qu'il existe dans toutes les villes du Québec, des citoyens capables d'organiser un mouvement aussi admirable que celui de la section de Québec de notre Association. En somme, l'activité d'une section locale de l'A.C.U. est une forme dynamique et tangible du civisme qui veut que les citoyens s'intéressent aux problèmes de la vie en société et assistent les hommes qu'ils ont librement choisis pour administrer les biens de leur ville.

# *Publications*

**On peut se procurer les publications suivantes en s'adressant à l'office national de l'Association Canadienne d'Urbanisme, 56, rue Lyon, Ottawa.**

**URBANISME, bulletin officiel de l'Association, en langue française, paraissant dix fois l'an. L'abonnement est de un dollar ; les membres de langue française reçoivent ce bulletin gratuitement.**
**LAYOUT FOR LIVING, bulletin officiel de l'Association, en langue anglaise, paraissant dix fois l'an. L'abonnement est de un dollar ; les membres de langue anglaise reçoivent ce bulletin gratuitement.**

**Les publications suivies d'un astérisque sont envoyées gratuitement, sur demande, aux membres de l'Association :**

*Le Rôle Social de l'Urbanisme*

par André Duval. Texte d'une causerie prononcée devant la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec. Publié en 1948 par la Section de Québec de l'Association Canadienne d'Urbanisme.*

*Community Planning is Common Sense*

Brochure de 40 pages sur les buts de l'urbanisme, publiée en 1948 par l'Association Canadienne d'Urbanisme. (25 sous)*

*Community Planning in Canada*

Brochure abondamment illustrée et présentant un résumé des plans d'urbanisme préparés par plus de vingt villes canadiennes (25 sous)*.

*What is Government Doing About Housing?*

Brochure de 24 pages, publiée en 1948 par l'Association Canadienne d'Urbanisme. Un aperçu de la législation canadienne en matière d'habitation (10 sous)*.

*Town and Country Planning—a Reader's Guide*

Recueil préparé par F. J. Osborn et publié en 1947 par Cambridge University Press pour le National Book League (25 sous).



*Planning: suggestions for Canadian communities*

par John Bland. Brochure de 64 pages publiée en 1947 par la Canadian Chamber of Commerce, Montréal. (Prix pour les membres : $1.25).

*Housing Progress Abroad* (December 1947)

Revue publiée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ce numéro décrit la législation urbanistique en Angleterre et aux Etats-Unis.*

*Planning Canada's Capital*

Recueil d'opinions personnelles de membres du Architectural Research Group d'Ottawa, sur les buts à poursuivre dans l'aménagement de la capitale nationale. Brochure de 16 pages publiée en 1946.*

*Your Stake in Community Planning*

Brochure de 28 pages, publiée en 1944 par le National Committee on Housing of U.S.A. (35 sous).

*Housing for America*

Numéro spécial de la revue "The Nation" (15 mai, 1948). Articles par Lewis Mumford, Nathan Straus, Catherine Bauer, Robert Lasch, Charles Abrams, etc. (10 sous).

*Community Planning and Control of Land Use*

Bibliographie préparée en 1947 par le American City Magazine.*

*A National Housing Policy for Canada*

Mémoire présenté en 1947 à tous nos gouvernements, par le Conseil Canadien du Bien-Etre Social (15 sous).

*Planning in Canada 1948*

par Alan H. Armstrong. Un bon résumé de la situation de l'urbanisme au Canada en 1948.*

# *Films sonores, 16 mm.*

***Un Bourg***

(durée : 11 minutes). Film tourné en Angleterre et montrant l'interdépendance économique des habitants de la ville et de la campagne. *Société Nationale du Film.* 172 rue Wellington, Ottawa.

***Embellissement Municipal***

(durée : 10 minutes). Un reportage de l'Office National du Film sur la "Fête des Arbres" organisée à Sherbrooke, il y a quelques années par la Chambre de Commerce des Jeunes. *Société Nationale du Film*, 172 rue Wellington, Ottawa.

***Aménagement de la Capitale Nationale***

(durée : 20 minutes). Un documentaire de l'Office National du Film sur le Plan Gréber. S'adresser au représentant régional de l'O. N. F.

***This is Tomorrow***

(durée : 10 minutes), Teaching Films. Version abrégée du fameux film "The City"; montrant le contraste entre les districts pré-industriels et conventionnels, en employant des exemples américains. Acheté par l'A. C. U. et disponible à la *Société Nationale du Film*, 172, rue Wellington, Ottawa, au coût de 50 sous.

***Life Stream of the City***

(durée : 15 minutes), en couleurs. (*G. E. Corps. Films*). Un exposé clair des problèmes de l'accroissement de la circulation dans nos rues ; solution offerte par les véhicules publics. S'adresser d'avance à tout bureau de la Canadian General Eelectric Co.

***Growth of Cities***

(durée : 10 minutes), *Encyclopedia Brit.* 1942. Souligne les raisons de l'emplacement et du développement des villes américaines ; décrit ce qui s'impose pour le développement de la ville à l'heure actuelle et à l'avenir. S'adresser à la *Société Nationale du Film*, 172, rue Wellington, Ottawa.



***Arteries of the City***

(durée : 10 minutes), *Encyc. Brit. with Robt. Lynd.* Analyse vivante des problèmes des grandes villes. S'adresser à la *Société Nationale du Film*, 172, rue Wellington, Ottawa.

***Tale of New Cities***

(durée approx. : 20 minutes), en couleurs. S'adresser à tout bureau de la *Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.*

***Challenge of Housing***

(durée : 10 minutes), Office National du Film. Misère des taudis et surpeuplement des divers pays ; moyens employés pour remédier à ces malheurs. S'adresser à la *Société Nationale du Film*, 172, rue Wellington, Ottawa.

Vous êtes invité à devenir membre actif de l'Association Canadienne d'Urbanisme. La cotisation annuelle est de trois dollars pour les individus et de vingt-cinq dollars pour les conseils municipaux et les sociétés. Les argents perçus dans le Québec retournent à la Division de la Province de Québec de l'Association. Votre souscription facilite le travail de l'Association dans votre région et vous apporte dix numéros du bulletin URBANISME.

*Pour plus amples renseignements écrivez à*

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'URBANISME

56, rue Lyon, Ottawa.